

OFFRE D'EMPLOI

Chargé de coopération Convention Territoriale Globale (CTG)

CDD d'un an

- **Date de publication** : 13/02/2026
- **Date limite de candidature** : 12/03/2026
- **Date prévue de recrutement** : en fonction des disponibilités du candidat
- **Grades/cadres d'emploi** : Rédacteur
- **Lieu de travail** : Communauté de communes Valès dunes, 1 rue Guéritot – Argences
- **Service d'affectation** : Service coordination CTG et services au public
- **Rattachement hiérarchique** : Sous l'autorité de la responsable de service
- **Temps de travail** : 1607 heures annuelles effectuées au choix selon un cycle hebdomadaire de 35 à 39 heures (en accord avec le responsable) occasionnellement le soir et week-end

La Communauté de communes Valès dunes affirme une ambition forte pour améliorer les services aux familles et renforcer la cohésion territoriale. Engagée dans une dynamique partenariale avec la CAF et l'ensemble des acteurs locaux, la collectivité souhaite structurer et développer ses actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'accès aux droits et au numérique.

Dans ce cadre, la Communauté de communes recrute un **chargé de coopération CTG** ayant pour mission de coanimer et suivre la Convention Territoriale Globale. Interlocuteur des partenaires avec la cheffe de service, il assure la mise en cohérence des actions, l'analyse des besoins et l'accompagnement des projets.

Il contribue notamment à :

- Mettre en œuvre des actions de la CTG
- Coanimer et développer les réseaux de professionnels et acteurs de la CTG : famille, enfance, jeunesse, CCAS du territoire
- Être force de propositions d'actions en faveur des habitants.

Missions principales

Mise en œuvre des actions

- Participer à l'ensemble de la mise en œuvre et du suivi de la CTG sur le territoire
- Participer à des comités techniques et comités de pilotage
- Coordonner les diagnostics territoriaux ou thématiques partagés
- Suivre et évaluer le plan d'actions CTG en lien avec la CAF et les partenaires
- Être force de propositions

Animation et coordination territoriale

- Assurer le lien entre les acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises, institutions).
- Organiser et contribuer à l'animation, des réunions, ateliers ou groupes de travail avec les partenaires
- Rédiger des comptes-rendus, bilans d'activités et rapports d'avancement
- Identifier les besoins et attentes des acteurs du territoire pour adapter les actions
- Participer à la continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, faire du lien entre les différentes structures et services
- Contribuer à développer de nouveaux partenariats et de nouvelles actions au bénéfice des habitants du territoire et des professionnels.
- Organiser des événements : conférence, ateliers parentalité...

Veille et prospective

Contribuer à la veille sur les politiques publiques, les appels à projets et les innovations en matière de coopération territoriale.

Compétences requises

- Formation : minimum Bac+3 en développement territorial, gestion de projet...
- Expérience souhaitée en gestion de projet ou animation de réseau secteur public ou associatif ou enfance et jeunesse.
- Maîtriser le cadre réglementaire des collectivités et de la Fonction Publique Territoriale.
- Connaître les dispositifs CAF et les politiques publiques enfance-jeunesse-parentalité.
- Elaborer un diagnostic territorial et piloter un projet (plan d'actions, indicateurs, bilans).
- Rédiger des notes, comptes-rendus, conventions et documents administratifs.
- Animer des réunions, groupes de travail et partenariats locaux.
- Utiliser les outils numériques et collaboratifs (tableaux de bord, bureautique...).
- Permis B indispensable.

Avantages :

- RIFSEEP
- Télétravail
- ARTT (en fonction du cycle hebdomadaire retenu)
- Horaires variables
- Titres restaurants
- Participation employeur à la mutuelle santé labellisée
- Participation employeur au contrat prévoyance labellisé
- Adhésion au CNAS
- Adhésion au Trip Normand

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à **M. le Président de la Communauté de Communes Valès dunes – 1 rue Guéritot– 14370 ARGENCES**, par voie postale ou par voie électronique à : njehanne@valesdunes.fr